



Nathalie Oberweis

Députée

Luxembourg, le 27 février 2023

Concerne: Question parlementaire foyers pour femmes

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Madame la ministre de l' égalité entre femmes et hommes

Dans votre réponse à ma question parlementaire numéro 7273 du 1 décembre 2022, vous avancez que « En ce qui concerne les femmes ne disposant pas de titre de séjour valide ou en séjour illégal, je tiens à souligner qu'une telle situation est analysée au cas par cas ensemble avec tous les acteurs et ministères concernés ».

J' aimerais vous poser les questions suivantes :

- Quels sont vos critères pour traiter ces cas par cas ?
- Quelles sont les différentes solutions que vous identifiez dans ce cas par cas ?
- Est-ce que vous pouvez me confirmer qu' aucune femme notamment en situation de vulnérabilité ne se retrouve exclue des foyers et donc davantage en situation de risque ?

Madame la Ministre, merci en avance pour vos réponses.

Avec mes salutations respectueuses,

Nathalie Oberweis

Députée

